

Commission : Programme des Nations Unies pour le développement

Question : Qu'est-ce qu'une vie décente ?

Auteur : Tanzanie

Honorables présidents, la Présidence des Nations Unies pour le développement, chers délégués,

La délégation tanzanienne participe avec joie à cette modélisation des Nations Unies via cette visio-conférence et souhaite de riches discussions avec les autres délégations. Pour mémoire, la Tanzanie a vécu, comme beaucoup d'autres pays africains, un endettement progressif par l'accumulation de crédits. Des crédits, proposés, préalablement par les pays étrangers pour développer l'économie des pays africains, en échange commercial de l'exploitation de nos ressources minières. Suite à cela, le pays est devenu dépendant des aides internationales.

Contrairement aux idées reçues, cela n'a pas relevé le niveau de vie des citoyens mais aggravé davantage leur situation. En effet, la Tanzanie voit ses paysans, d'une part qui ne possèdent que très peu des terres arables, soit 35 % de la superficie totale, et qui d'autre part sont obligés de produire pour les entreprises étrangères en grande quantité tout en étant exploités par ces derniers. Les pays étrangers ont profité de la fragilité de notre pays pour s'enrichir de ses nombreuses ressources disponibles en grande quantité.

Ce mécanisme de la dette leur a permis de peser sur la Tanzanie, en ignorant les conditions de vie décentes de notre pays. En effet, la Tanzanie note un fort impact sur l'environnement de la surexploitation des ressources et la déforestation massive, ainsi qu'une pollution accentuée par les échanges internationaux. En conséquence, les habitants ne peuvent se servir de leurs propres récoltes, sont victimes de famine et d'endettements. La Tanzanie connaît une espérance de vie faible de 66 ans, avec une population à 45 % de moins de 15 ans. Plus de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté soit 1,90 US\$ par jour, les habitations sont insalubres, sans eau potable, dû en parti au manque d'assainissement.

Le domaine social en Tanzanie est un sujet critique, une insécurité est présente aux régions frontalières du Burundi et du Rwanda avec la présence de groupes armés, de trafiquants, d'éventuelles attaques terroristes, et des pirateries maritimes. La santé n'est pas non plus prise en compte, avec un médecin pour plus de 1 000 habitants environ. Le taux de chômage est faible, 4,6 % chez les plus de 25 ans, alors que chez les jeunes, il se situe à 14,29% les jeunes de 15-24 ans sont contraints de travailler pour gagner de l'argent et ainsi permettre d'assurer leur survie. Ainsi, un quart des adultes n'ont pas reçu d'éducation, cela concerne 39,5 % des femmes et 16,9 % des hommes.

Face à cette détresse, la Tanzanie souhaite obtenir une souplesse par une réglementation de l'exploitation des territoires Tanzaniens, afin de permettre le cheminement progressif de la Tanzanie vers une autonomie, ce qui améliorerait en premier lieu les conditions de vie des populations. Ensuite, la Tanzanie souhaiterait avoir la faculté de posséder des infrastructures. Par ce biais, la Tanzanie propose une redistribution de ses propres ressources, pour pouvoir mener à bien des projets d'infrastructures attractifs pour les investisseurs et ainsi permettre l'implantation d'un développement de l'économie et l'amélioration

du niveau de vie. Par ailleurs, l'éventuelle annulation d'une partie des dettes en Afrique, pourrait permettre aux pays impactés d'investir dans ces projets, et non de cumuler davantage de dettes. Ainsi, lors de cette conférence, la Tanzanie espère des décisions internationales, respectables et bénéfiques, à l'avantage de tous les pays, en priorité les pays en voie de développement, afin de permettre l'indépendance économiques et sociale de ces pays.

Durant cette conférence, nous souhaitons finaliser par des accords et par la suite voter des mesures permettant d'instaurer une vie décente, de rétablir un respect envers la population, ainsi qu'une réflexion sur les lourdes conséquences environnementales.